

DEEP PURPLE [Uk] Stormbringer 12'' (Purple Recs / Pathé Marconi EMI - 1974)



Les horribles synthétiseurs de *Stormbringer* ne gênent pas longtemps le pur hard rock soulfu du [DEEP PURPLE](#) Mark III,

mais sonnent quand même un changement plus radical que celui amorcé sur [Burn](#).

En effet, le groove prend définitivement le pas sur le baroque spécifique au tout début des années 1970, les funky / sexy *Love don't mean a thing* et *You can't do it right*, les tranquilles *Holy man* et *The Gypsy* s'éloignant allègrement du son **PURPLE** (les risques de la sempiternelle évolution louée par les uns, honnie par les autres ?) même si le monstrueux tandem **Blackmore** / **Lord** s'en donne toujours à cœur joie niveau virtuosité solo et que les deux vocalistes forment un tandem mortel.

Les hardos ressentiront tout de même un méchant manque de mordant général (certes, tempéré par un *Hold on* au blues très rentre-dedans ou les musclés *Lady double dealer* et *High ball shooter...*) mais craqueront forcément sur la magnifique ballade *Soldier of fortune*, leur petit cœur battant discrètement la chamade sous le cuir épais du perfecto dès que la tendresse est de mise.

Enregistré seulement six mois après la sortie du disque précédent, *Stormbringer* reste tel *Burn* le cul entre deux chaises : garder un nom légendaire tout en quittant petit à petit le port d'attache. Un élastique soumis à une telle tension ne risque-t-il pas de péter d'un coup ? L'histoire répondra très rapidement à la question par un bon gros coup de théâtre : **Ritchie Blackmore** claque la porte au printemps 1975 et concrétise son **RAINBOW** avec le chanteur **Ronnie James Dio** en la compagnie duquel, heureux hasard, il enregistrerait déjà son album qui n'attendait qu'un nom. Ce sera [Ritchie Blackmore's Rainbow](#). En toute modestie, cela va sans dire.

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.